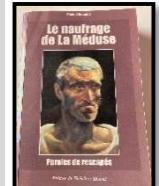


ENSEMBLE À BASSEVELLE

N° 46 – Juin 2025



Histoire de la famille COCHON - Une petite histoire à propos du naufrage de la Méduse qui s'échoua sur le banc d'Arguin (Mauritanie) le 2 juillet 1816. En 1991 Michel HANNIET qui a étudié le dossier a eu entre ses mains un manuscrit de 27 pages racontant toute la vérité sur ce drame. Jean COCHON en est l'auteur, qui bien que né à Nogent-l'Artaud nos familles COCHON descendent d'un ancêtre commun vers 1630. Il s'agit de « Parole de rescapés » Jean a rallié à pied le Sénégal après des errances dans le désert de Mauritanie après il est rentré à Rochefort où, il a fondé une famille.



Le mot du maire : Chères Bassevelloises, chers Bassevellois,

Comme chaque année à la même époque, nous avons voté le budget communal.

Grâce à une diminution significative de 10% des produits de fonctionnement entre 2023 et 2024, notamment après avoir passé les 141 lanternes et l'ensemble des bâtiments communaux en LED ; ainsi que le changement des deux photocopieurs, beaucoup moins coûteux que les précédents : nous pouvons garder le cap et maintenir une trajectoire budgétaire maîtrisée.

Le dossier complet de notre 5^e contrat rural qui a reçu un avis favorable de la D.D.F.I.P. (Directrice Départementale des Finances Publiques de Seine-et-Marne) est en attente d'adoption par le conseil régional et le conseil départemental et sera subventionné à hauteur de 70% du montant HT.

L'échéancier actuel est le suivant :

- Opération n° 1 prévue en 2026 : poursuite de la sente piétonne, travaux en agglomération rue de la mairie, renforcement de chaussée sur le hameau de la Verdure.
- Opération n° 2 prévue en 2027 : hors agglomération, le renforcement de la chaussée sur les hameaux des Pauliers et du Petit-Villiers. Création d'une défense incendie sur le hameau de la Noue-Brayer.

Une convention d'aide financière a été établie avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie de 6 000,00 € pour la mise aux normes de l'assainissement non collectif de la salle polyvalente et de 6 000,00 € pour la mairie/école, suivant la procédure du SPANC (Service public d'assainissement non collectif)

A. J. C Bâtiments (2 les Pierries 77510 Verdelot) effectuera les travaux pendant les vacances estivales.

Le montant pour la salle polyvalente et la mairie/école est de 51 665,50 € HT/TTC 61 998,60 €. La part de la commune sera donc de 51 665,50 € - 12 000,00 € = 39 665,50 € HT/TTC 47 598,60 €.

Nous tenons à remercier les services de l'Etat, qui nous accordent une subvention de 80% pour le remplacement des volets roulants de la salle polyvalente, installés depuis 1997 et sécuriser la pelouse pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité à l'ombre du Ginkgo biloba qui borde la salle polyvalente.

Comme vous le savez, nous avons choisi de mettre en place une nouvelle signalisation routière sur le territoire de notre commune pour deux raisons essentielles.

- Mieux informer les usagers locaux et/ou ceux de passage qui circulent et de mettre en avant les nombreux hameaux qui composent notre village.
- Renforcer la sécurité sur nos routes et chemins et plus particulièrement en matière de stationnement.

Nous demandons que ces dispositions soient respectées dans l'intérêt général. Nous vous en remercions par avance.

Enfin, les congés se profilant à l'horizon nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances et de nous revenir en pleine forme.



Le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM



En ce dimanche 25 mai, Anne-Marie Leray, soprano lyrique et Pascal Leray, organiste et constructeur de l'orgue de Rians, ont offert un magnifique concert, interprétant des œuvres de Raison, Vivaldi, Haendel, Mozart, Schubert ...



2025 QUELQUES CHIFFRES

Fiscalité locale

La commune a voté des taux de taxes inchangés en 2025 :

<i>Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB)</i>	30,95 %
<i>Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)</i>	27,66 %
<i>Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)</i>	12,62 %



Budget communal

Le budget communal a été voté à la majorité des voix le lundi 31 mars 2025.

Il contient deux sections :

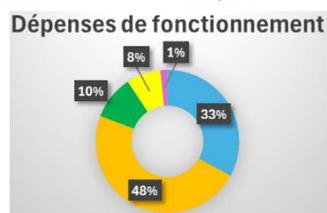
- Section de Fonctionnement : ce sont toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité. Cela représente majoritairement des charges fixes et des ressources courantes (charges d'entretien, salaires des agents, participations diverses)
- Section d'Investissement : ce sont toutes les dépenses liées à des projets communaux se traduisant par une modification du patrimoine (travaux, acquisitions ...) ainsi que toutes les recettes nécessaires au financement de ces investissements (subvention, emprunts ...)

Le budget communal 2025 est équilibré en recettes comme en dépenses à 698 194,00 € en section de fonctionnement et 632 692,00 € en section d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

270 577,09 €

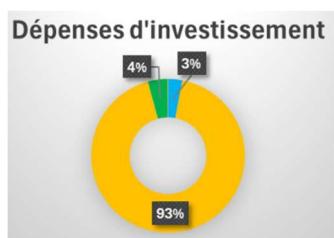
Charges à caractère général	89 222,15 €
Charges de personnel et frais assimilés	129 382,99 €
Autres charges de gestion courante	26 810,95 €
<i>Contributions obligatoires, indemnités des élus, attribution de subventions</i>	
Atténuations de produits	20 893,00 €
Opérations d'ordre entre sections	4 268,00 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

226 634,12 €

Immobilisations incorporelles	6 773,20 €
Immobilisations corporelles	210 290,56 €
Subventions d'équipement versées	9 225,36 €
Opérations patrimoniales	345,00 €

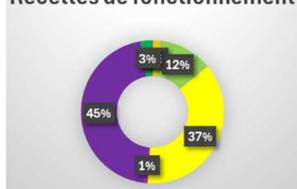


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

326 976,34 €

Atténuations de charges	544,00 €
Produit service, domaine	5 164,73 €
Impôts et taxes	40 135,60 €
Dotations et participations	121 235,21 €
Produits spécifiques	2 642,04 €
Fiscalité locale	148 476,00 €
Produit de gestion	8 778,76 €

Recettes de fonctionnement



RECETTES D'INVESTISSEMENT

143 014,05 €

Subventions d'investissement reçues	92 629,42 €
Dotations, fonds divers et réserves	45 771,63 €
Opérations d'ordre entre section	4 268,00 €
Opérations patrimoniales	345,00 €



RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

	Recettes	Dépenses	Excédent / Déficit de clôture
Fonctionnement	326 977,30 €	270 577,09 €	56 400,21 €
Investissement	143 014,00 €	226 634,12 €	-83 620,12 €

REPORT 2023

Recette de fonctionnement	Recettes d'investissement
396 750,51 €	10 792,13 €

Le compte administratif 2024 fait ressortir un excédent global de clôture de 380 322,78 € (56 400,21 € - 83 620,12 € + 396 750,51 € + 10 792,13 €)



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le cortège rassemblé place de l'Église, s'est dirigé vers le monument aux morts dans le cimetière puis au monument de la Planchette.



NETTOYAGE - ENTRETIEN

Les 11, 12 et 13 février, Olivier Paysages aidé par des conseillers municipaux et des bassevellois, ont arraché des haies devenues trop hautes, entourant l'espace sportif et ont replanté une haie de charmilles.

Un travail d'équipe qui a permis de réduire le coût.



PARTICIPATION CITOYENNE

Samedi 17 mai, l'Adjudant Marinier est venu présenter le programme « participation citoyenne ». Un système mis en place par la gendarmerie pour lutter contre les cambriolages, dépôts sauvages, etc ...

En effet, la sécurité de la population relève de la police et de la gendarmerie. Cependant chaque citoyen :

- Contribue à la sécurité de son environnement,
- Adopte une posture de vigilance face aux événements ou comportements inhabituels,
- Permet d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance en développant une vigilance citoyenne au quotidien,
- Favorise les échanges entre la gendarmerie et la population.



REPORTAGE – INTERVIEW : Chrystelle CALIXTE et Olivier FONTAINE-GALLOIS, éleveurs canin à la Fosse Arbois – Élevage de « La folle emprise ».

J'ai toujours été passionnée par les animaux, et plus encore par les chiens et la fascinante complicité que l'on peut développer avec eux.



Courses de traineau, sauvetages de lévriers en Espagne, troupeau, expositions de beauté et passion inconditionnelle ont rythmé ma vie, et il y a 4 ans j'ai décidé d'en faire mon métier et de devenir éleveur professionnel.

Olivier, mon mari, grand amoureux des chiens et de la nature, m'a rejoint dans ce projet, et nous avons trouvé à Bassevelle, un superbe corps de ferme idéal pour nos compagnons. Avec ses 2 hectares de terrain et ses immenses bâtiments, nos chiens évoluent dans un cadre naturel dans lequel ils peuvent s'épanouir et ont de l'espace en toute saison.

Nous élevons des bergers australiens et américains miniatures, des shiba-inu et des welsh corgi pembroke. Nos reproducteurs sont sélectionnés avec soins et testés pour les différentes maladies (génétiques, dysplasie...). Nos chiots sont élevés avec amour et respect. Nous portons une attention particulière à leur socialisation afin qu'ils deviennent, pour leurs familles, des compagnons d'exception.



CONSEIL D'ÉCOLE ET ACTIVITÉS AU SEIN DE L'ÉCOLE ET DU R.P.I.

Effectifs pour la rentrée 2024/2025 : 46 élèves à Bassevelle + 52 à Bussières, répartis comme suit :

- École de Bassevelle : Mme THOMAS avec 24 élèves (PS et MS) / Mme ANDRÈS avec 22 élèves (GS et CP)
- École de Bussières : Mme CHATRY avec 28 élèves (CE1 et CE2) / Mme BUCHARD avec 24 élèves (CM1 et CM2).



Sortie au château de Provins le 2 juin pour l'ensemble du RPI et rencontre sportive sur le terrain de sport de Bassevelle entre les 2 écoles le 17 juin.

La kermesse, organisée de main de maître par Mme TOCQUEVILLE Célia a eu lieu le vendredi 27 juin en fin d'après-midi. Les enfants nous ont offert un superbe spectacle, orchestré par Mme Delphine MARTINEZ, intervenante en musique tout au long de l'année.

Nouveauté pour la rentrée de septembre : la cantine se fera Bassevelle pour l'école de Bassevelle (comme actuellement) et se fera désormais dans la salle des fêtes de Bussières pour l'école de Bussières.

EXPOSITION PEINTURE

Dimanche 13 avril, exposition au foyer communal des peintures et mosaïques de Jean-Michel Fauvet et de Sylviane Van Landeghem. Monsieur Fauvet a également permis aux enfants des écoles de Bassevelle et Bussières d'admirer ses toiles le jeudi 12 juin et mardi 17 juin dans la salle du petit foyer.



BASSEVELLE EN FÊTE

- Le samedi 15 mars s'est tenue la **4e édition du loto** organisé par le comité des fêtes ! Un grand merci aux participants ainsi qu'aux généreux partenaires (*Le Creuset, Bureau 02, Champage Lanoue Braye, Julia's Paella, Gedimat et la Ferme Le Boislong Bassevelles*).

- Vendredi 13 juin, les Bassevellois se sont retrouvés autour d'une même table à l'ombre du Ginkgo Biloba du foyer, pour la **Fête des Voisins**. Chacun a apporté sa touche au repas, moment de partage et de convivialité fort apprécié.



Prochaines dates à retenir : Dimanche 31 août avec notre belle brocante ! Réservations au 06.19.45.75.99

Nous sommes toujours à votre écoute pour de prochaines sorties ... Des idées ? envoyez les par mail à bassevelle-en-fete@outlook.fr ou par messenger ou encore par sms.

BASSEVELLE EN FÊTE

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Dimanche 31 août 2025

BROCANTE

BASSEVELLE 77750
PARKING DE LA MAIRIE

7h00 / 18h00

1,50 €/ml pour les Bassevellois
3 €/ml pour les extérieurs

Réservations : bassevelle-en-fete@outlook.fr
ou au 06.19.45.75.99

- TOUT SAUF ALIMENTAIRE -

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le 24 mai a eu lieu le repas des ainés au restaurant « Le Quai des Brumes » à



Mary-sur-Marne, offert par la municipalité. Les 31 convives ont apprécié ce moment convivial et ces dames ont reçu la traditionnelle petite fleur à l'occasion de la fête des mères.



ÉTAT CIVIL

Décès :

M. TITEUX Gérard, survenu à Meaux le 28/01/2025.

Mariages :

- Le mariage entre Mme Maryne CHRIST et Mme Célia BRÉGIER a été célébré le 14/06/2025.



- Le mariage entre M. Edouard FROISSARD et Mme Émilie GOUJON-HÉRIOT a été célébré le 21/06/2025.



Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

INFORMATIONS DIVERSES

⚠ Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de nettoyer les abords de votre habitation (entretien des espaces verts, propreté des trottoirs...)

⚠ Les jours et horaires d'ouverture public du secrétariat de la mairie sont les :

Lundi 16h00-17h30 / Jeudi 16h00-18h00

① 01.60.22.51.01

✉ mairiebassevelle@wanadoo.fr

⬇ Commune Bassevelles

Directeur de la publication : Jean-Marie VAN LANDEGHEM, maire - Photos : Bernard LANGOU, Dominique PARDON

Rédaction : Adeline COURTOIS, Dominique PARDON, Marc PORFAL, Jean-Marie VAN LANDEGHEM, Pascale VIVIER

Dépôt légal : 83-036 – n° 46 – Édition de Juin 2025 ; imprimé par nos soins à 180 exemplaires